



# La Lettre

INFORMATIONS

n° 1 - octobre 2014

## Édito



Bonjour

Pendant la campagne, je me suis engagé, avec mon équipe, à revenir vers vous, pour vous informer des premiers résultats de notre action municipale après six mois de mandat. J'ai tenu une réunion publique le 8 octobre dernier, à laquelle vous avez peut-être pris part, et je vous propose grâce à **La Lettre** que nous éditerons tous les six mois, de revenir sur cette rencontre et d'en préciser certains points. Vous y trouverez l'état d'avancement des principaux thèmes qui constituent notre engagement, ainsi que des extraits des rapports annuels du SIAEP et de Vannes-Agglo.

Michel Bainvel,  
Maire de Baden.



## Nous l'avons réalisé

### DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

#### Exonération de 50% de la part communale de la taxe d'aménagement des entreprises

En réunion du Conseil municipal du 15 septembre 2014, cette mesure a été approuvée afin de réduire le coût d'installation d'une entreprise artisanale ou industrielle à Baden. Au cours de la même réunion, la suppression de la taxe sur la construction d'abris de jardin a été votée.

Ces 2 décisions prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

#### Réduction de 20% du prix des terrains de NAUTIPARC et assouplissement du cahier des charges

Dès leur élection, le maire et l'adjoint chargé des affaires économiques ont entrepris des discussions avec Vannes-Agglo afin de relancer NAUTIPARC. Des efforts ont été consentis par la communauté en fixant un seul prix de commercialisation au lieu de deux et en le ramenant à 33€ le m<sup>2</sup> au lieu de 40, **soit près de 20% de réduction**. Le cahier des charges en matière de construction sera également moins contraignant.

#### Deux nouveaux permis de construire sur NAUTIPARC

Une entreprise paysagiste et un garagiste s'installeront dans les prochains mois, ce qui porte à cinq les contrats signés. Des discussions sont en cours autour de deux nouveaux projets.

#### Réactivation d'une activité commerciale à Bois-Bas (Varech)

Après avoir eu l'intention en 2013 de récupérer le local situé à Bois-Bas servant à l'activité de location de kayaks, la municipalité sortante compromettait l'existence de VARECH. Un nouveau bail de 2 ans a été concédé pour maintenir l'activité, qui a repris depuis début juin 2014.

#### Création d'un marché gourmand et artistique saisonnier à Port-Blanc

Trois marchés ont été organisés pendant l'été avec succès (deux sur trois). Les 15 à 22 commerçants qui y ont participé ont dans leur majorité souhaité revenir en 2015.

### CULTURE

#### Concert de musique classique le 16 novembre 2014

Dans le cadre de la mutualisation des équipements entre les communes de Vannes-Ouest, et la création d'événements artistiques, la Mairie de Baden organise un concert intitulé «**Un salon Musical à Vienne**» à la Lucarne à Arradon (vente de billets en mairie de Baden à tarif préférentiel pour les Badennois).

#### Promotion de l'art - acquisition d'une œuvre d'un artiste local

L'implication de la commune dans le soutien aux artistes d'associations badennoises s'est concrétisée en 2014 par l'achat d'une œuvre à l'Association Art Baden que vous pouvez découvrir à l'accueil de la mairie.

## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

### Mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) à la rentrée pour les deux écoles

Pour la première fois, la rentrée scolaire des deux écoles a été accompagnée par la mise en place avec succès des TAP. Au 7 octobre, 224 enfants sur 255 de l'école publique et 86 enfants sur 93 de l'école Saint-Pierre s'y sont inscrits.

La mise en place des activités, qui portent sur les thèmes de l'environnement, du patrimoine, du bien-être dans son corps, de l'éveil musical et artistique et la citoyenneté, ont nécessité le recrutement de 7 animateurs diplômés (BAFA minimum) et d'1 animateur en renfort occasionnel.

Pour l'année scolaire 2014/2015 elles coûteront 54000 €, dont 16500 € pris en charge par l'État, **le solde soit 37500 € est à la charge de la mairie.**

Les TAP ne sont subventionnés qu'en partie par l'État, et seulement la première année.



### Contrôle des normes de sécurité et de capacité des locaux municipaux

Soucieuse de la sécurité de ses occupants, la municipalité prendra en compte les résultats du contrôle effectué par les services de la préfecture à la **salle omnisports**, dès qu'ils seront en sa possession.

### Réduction des prix de vente des terrains du lotissement «La Chesnaie»

Afin d'accélérer le rythme de la commercialisation, de faciliter l'installation de jeunes ménages pour dynamiser la commune, et de concrétiser des recettes, les 16 lots restant sont désormais cédés à raison de 170€ le m<sup>2</sup> de terrain, avec une clause anti-spéculation de 5 ans. Seul demeure le critère de la construction d'une résidence principale.

### Enquête de satisfaction de la Maison des Aînés

Satisfaits de leurs relations au quotidien avec le personnel, les «aînés» et leurs familles souhaiteraient plus d'échanges avec les soignants.

## QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### Réalisation de passages surélevés aux entrées du bourg

À la demande de nombreux riverains, le choix de passages surélevés a été préféré à d'autres modes de ralentissement. Selon cette première expérience, d'autres pourraient être prévus en d'autres lieux de la commune.

### Travaux de soutien de murs côtiers et protection du littoral

La municipalité est très attachée à la protection et la mise en valeur de ses 37 km de côtes qui constituent l'un de ses attraits principaux. Ainsi la cale du Dreven a été remise en état, un terre-plein au Parun a été consolidé ainsi que le sentier littoral aux 7 îles.

### Renforcement des liens avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan et préparation du contrat d'association au Parc Naturel Régional

La nouvelle municipalité a souhaité intégrer la gouvernance du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM). Ainsi la commune est associée au Parc Naturel Régional (PNR) et pourra bénéficier de ses avantages en termes d'image et de développement touristique équilibré.

### Vigilance au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable (SIAEP)

Dans les débats au sein du comité syndical auxquels participe la commune, sa vigilance sera accrue sur la qualité des eaux, et elle portera une attention particulière à l'évolution du projet de la future station d'épuration de Bois-Bourgerel.

**Optimisation du potentiel du littoral de Baden par de nouvelles actions du service des mouillages** (enlèvement d'épaves, réfection de terre-pleins et de cales, locations saisonnières,

*mise en place d'un ponton...)*

Le nautisme est un secteur essentiel pour la municipalité, mais il convient de l'optimiser et de mieux l'organiser. 620 mouillages, 208 plates, 60 mouillages en location aux visiteurs sur 21 zones concédées. Ces mouillages sont gérés par la commune qui a accueilli 160 bateaux visiteurs cette année. Réparties sur 8 aires de stockage, les annexes sur râteliers ont fait l'objet d'une opération d'identification, d'enlèvement et de destruction d'épaves abandonnées.



## TRANSPARENCE

### Création d'une structure d'écoute des Badenois

Le premier rapport de la commission a été présenté à ses membres le 4 septembre. **126 demandes ont été formulées fin août dont 87 ont été résolues (69%).** 13 sont en cours d'examen au service technique, 6 au service juridique, et 20 ont été

considérées intraitables en raison de leur caractère particulier.

### Référent de quartier

La mise en place d'un référent de quartier permet de traiter des problèmes de proximité grâce à la connaissance des personnes et du contexte. Agissant comme un facili-

tateur, le référent est chargé de l'interface entre le demandeur et la mairie.

### Création d'un Conseil des sages

Par délibération en date du 15 septembre 2014, le conseil municipal a décidé la création d'un Conseil des sages. Constitué de 10 membres titulaires et de 5 suppléants,

il a été mis en place le 2 octobre 2014. Il traitera des sujets d'intérêt général soumis par la mairie ou proposés par ses membres et validés par la mairie.

### **Renforcement des liens avec la presse (augmentation du nombre d'articles)**

La commune de Baden a fait l'objet, du fait de circonstances, mais aussi de la volonté de la mairie, d'articles plus nombreux dans la presse. Cet effort remarqué par les

lecteurs doit être poursuivi aussi pour les autres médias.

### **Communication avec les propriétaires concernés par l'arrêt du Conseil d'État concernant le PLU**

Chaque propriétaire concerné par les décisions rendues par les juridictions administratives de Rennes en 2011, puis de Nantes en 2013, portant sur l'annulation partielle du PLU, a été informé le 1/7/2014 de leurs conséquences.

**Dorénavant chaque Badennois sera tenu au courant de tout événement administratif dont il aurait à supporter la moindre incidence.**

### **Réunion publique**

Pour la première fois, le maire et son équipe ont choisi de revenir vers les Badennois après 6 mois de mandat pour faire le point sur les actions conduites et réalisées, celles en cours et celles en projet.

## FINANCES

### **Révision des prévisions d'investissements**

La charge de la dette, autant que la perspective de réduction des dotations d'État, ont poussé la commune à livrer des arbitrages dans ses prévisions d'investissements 2014. Ainsi 150 000 € seront au mi-

nimum reportés sur les années suivantes, et notamment une partie des travaux envisagés sur la Chapelle de Penmern, et l'acquisition de terrains.

### **Mesures d'économies courantes de fonctionnement**

Outre les dépenses courantes de la mairie qui sont encadrées, la masse salariale de la commune est contenue grâce à des effectifs constants. Par ailleurs, des honoraires d'avocat seront économisés suite à l'arrêt de procédures juridiques.

# Nous le réalisons actuellement

## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



### **Réaffectation de locaux destinés aux ateliers communaux**

Des locaux ont été acquis par la commune auprès du Conseil Général dans la zone de Toulbroche. Prévus initialement pour y transférer les services techniques de la commune, ils seront finalement desti-

nés à un usage artisanal ou commercial, après un éventuel réaménagement. Leur emplacement le long de la route départementale offre en effet à la fois une facilité d'accès et une belle visibilité.

## QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

### **Contacts en cours pour le lotissement de la Chesnaie**

À l'issue de la réduction du prix de vente des terrains du lotissement, trois demandes de réservation ont été enregistrées.

### **Constitution lors du dernier Conseil Municipal d'un groupe de travail relatif à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire**

Plusieurs réunions ont été tenues, en dernier lieu avec les professionnels de la santé de Baden, pour valider une étude confiée à la **Société Office Santé**, dont le délai de réalisation est fixé avant la fin de l'année 2014. Selon le résultat de cette étude de faisabilité, et après avoir rencontré tous les acteurs de santé de la commune, Office Santé présentera son projet.

### **Mutualisation intercommunale des moyens d'actions sociales (Ploeren, Arradon, Le Bono)**

Mise en place d'une conseillère en économie sociale et d'entraide aux personnes âgées de Vannes-Ouest (SSIAD-Service de soins infirmiers à domicile). D'autres moyens d'actions pourraient être partagés.

## QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### **Projet de création d'un jardin d'enfants**

Une étude sera prochainement lancée sur la création d'un jardin d'enfants,

dans un espace compris entre la médiathèque et l'école Joseph Le Brix, et disposant de jeux destinés à des enfants de différents âges.



## **Amélioration des équipements sportifs collectifs**

En concertation avec les associations, une étude des besoins spécifiques est en cours pour le gymnase, afin de remettre en état des éléments de sécurité, améliorer l'existant, analyser des spécificités...

## **Étude de nouveaux chemins ruraux**

Un groupe de travail a été mis en place pour repérer des chemins dans la commune et celles limitrophes et établir des contacts avec des propriétaires concernés.

L'objectif étant de constituer un réseau intercommunal.

## **Discussion avec l'État pour améliorer les zones de mouillage, et rapprochement avec les autres communes pour les optimiser**

Arrivée à échéance récemment, l'Autorisation d'Occupation Temporaire des zones de mouillage permet de renégocier les zones affectées aux annexes, pontons, terreforts, corps-morts professionnels.

La création d'une Association regroupant les communes gestionnaires de mouillages de la rivière d'Auray est envisagée.

## **Reconstitution de zones humides et aménagement des lieux (Charcot)**

Mise en demeure par le juge administratif de remettre en état des zones humides, la commune a réglé la somme de 28 230 € pour la remise en état de zone humides en compensation et la création d'un pont cadre sous la route départementale 316.

## **FINANCES**

### **Poursuite des actions de limitation des dépenses (investissements, fonctionnement)**

La volonté exprimée par la nouvelle municipalité de maintenir à son niveau actuel la fiscalité pour la partie qui la concerne,

conduit à des choix et des arbitrages dans les dépenses. Des options essentielles ont été prises, notamment :

- faire porter des projets par des investisseurs, afin d'accélérer certains dossiers,
- vendre des biens communaux non prioritaires ni stratégiques.

### **Audit externe**

Un examen des comptes de la commune a été confié à un Cabinet Vannetais. Actuellement en cours de réalisation, le résultat sera connu d'ici la fin de l'année 2014.

# *Nous le prévoyons pour 2015*

## **DYNAMIQUE**

### **ÉCONOMIQUE**

#### **Développement de Nautiparc grâce à des actions ciblées**

L'objectif de compléter progressivement NAUTIPARC est constant et aucune opportunité ne sera négligée. Des démarches auprès de différents organismes régionaux seront entreprises afin de faire connaître le site et faire venir ainsi des entreprises d'autres régions.

## **CULTURE**

#### **Organisation d'événements culturels ( Arradon, Larmor Baden, Le Bono)**

Selon le succès que rencontrera la soirée musicale organisée par Baden à La Lucarne à Arradon, d'autres initiatives seront prises en association avec des communes de Vannes-Ouest, dans des registres différents (musique, théâtre, autres...).

## **QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL**

#### **Selon les résultats de l'étude, mise en œuvre progressive de la maison de santé pluridisciplinaire**

Fixée au 31 décembre 2014 au plus tard, la réalisation de l'étude fera, si elle est concluante, l'objet d'un examen en groupe de travail avant toute décision d'exécution. Les professions médicales et paramédicales en seront évidemment informées.

#### **Étude de faisabilité d'une résidence des seniors**

Le choix de «bien vieillir à Baden» conduit naturellement à envisager une résidence pour seniors.

Une étude des besoins sera conduite par des professionnels et les badennois grâce à un questionnaire qui leur sera soumis.



## **TRANSPARENCE**

#### **Conseil des jeunes**

À l'instar du Conseil des sages, les jeunes auront la possibilité de s'exprimer sur des problématiques qui peuvent aussi bien relever de la jeunesse comme de la société en général.

#### **Réunions de quartier**

Il est possible que selon certaines problématiques, le maire choisisse avec son équipe, de tenir des réunions de quartier afin de mieux cerner leurs difficultés, et trouver plus facilement les solutions suggérées par le terrain.

## Aménagement d'une promenade arborée (Charcot) et d'une zone de détente (Rohello)

Dans le cadre de l'embellissement de la commune et l'amélioration du bien-être des habitants, des zones de promenade et de détente sont en cours de réflexion.

## Nettoyage du littoral

L'amoncellement de débris sur certains secteurs du littoral de la commune, nécessite des moyens techniques appropriés. La municipalité envisage d'y recourir.

## Remise en état de la chaussée nautique de Bois-Bas

Les tempêtes régulières et en particulier celles de l'hiver dernier, ont accéléré le processus de déstabilisation de la chaussée de Bois-Bas. Une consolidation est prévue pour préserver la sécurité de cette zone.

## Lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme il l'a été précisé dans «Baden, Le Mag'», l'annulation partielle du PLU est désormais définitive. Une procédure de révision du document d'urbanisme sera engagée au premier semestre de l'année 2015. Les Badennois seront informés de son avancement.

## Identification et sécurisation de points dangereux de la commune, et révision de la signalétique

Une étude préalable déterminera à la fois les zones de danger et les remèdes à leur apporter (zones «30», ralentisseurs, miroirs, passages piétons...). Un groupe de travail est constitué pour favoriser la signalétique commerciale.

## Réalisation du jardin d'enfants devant la médiathèque

Selon le résultat de l'étude, le parc sera réalisé en 2015.

# FINANCES

## Renégociation des taux d'emprunts

Aucun emprunt toxique n'est à déplorer dans le panel des contrats avec des organismes financiers.

Néanmoins, contractés à différentes périodes ces dernières années, et avant que

les taux ne connaissent une baisse significative, tous les emprunts feront l'objet d'une renégociation avec les établissements prêteurs. L'objectif est d'obtenir une réduction des taux, afin de dégager de nouvelles capacités de financement.

## Investissements

Une étude sera lancée sur la remise en état de la rue An Alré avec enfouissement des lignes, pour un coût minimum.

La rénovation de la chapelle de Pen-Mern sera effectuée en plusieurs tranches.

# Rendez-vous municipaux

## NOVEMBRE

- |      |                       |                             |
|------|-----------------------|-----------------------------|
| L 3  | Conseil Municipal     | Mairie - 18h30              |
| M 11 | Cérémonie du souvenir | Parvis de la mairie - 10h30 |
| D 16 | Récital               | La Lucarne - Arradon - 17h  |

## DÉCEMBRE

- |      |                                |                |
|------|--------------------------------|----------------|
| V 5  | Accueil des nouveaux arrivants | Mairie - 18h30 |
| L 15 | Conseil Municipal              | Mairie - 18h30 |

## MARCHÉ DE PAYS

Tous les vendredis soirs - 16h30/19h30 - sur le parvis de la mairie

Liste non exhaustive - en date du 16 octobre 2014 - sous réserve de modifications



**EXTRAITS DU RAPPORT 2013 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE VANNES-OUEST (SIAEP)**

**Préface**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la Région de Vannes-Ouest, exerce la compétence «Assainissement non collectif» pour les communes d'Aradon, Baden, Ile aux Moines, Ile d'Arz, Le Bono, Larmor-Baden, Ploeren, Plougoumelen.

**Distribution**

Le service est exploité en marché de prestation de service par la SAUR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et prendra fin après plusieurs avenants de reconduction, le 31 décembre 2018.

La population desservie est estimée à près de 26.000 habitants en intégrant les résidents saisonniers.

Le volume vendu en 2013 est de 1.031.999 m<sup>3</sup>.

La consommation d'eau en assainissement collectif, calculée sur une base moyenne de 120m<sup>3</sup> par foyer représente un coût de 305,63, **soit un prix TTC au m<sup>3</sup> de 2,55 €.** **La tarification devrait progresser de 0,8% en 2014.**

Les analyses microbiologiques et physico-chimiques (60) délivrées par l'Agence régionale de la santé dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le code de santé publique ont conduit à 100% de conformité.

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée, ce qui peut induire une suppression des branchements en plomb à terme.

Les travaux engagés sur le réseau de Baden en 2013 ont représenté une somme de 117.858 €.

**Assainissement**

La commune de Baden compte 1.995 abonnés soit à peu près le double en population concernée.

En progression de 3,5% entre 2013 et 2012, le volume total facturé (8 communes) est de 797.140 m<sup>3</sup>.

La facture d'assainissement, calculée sur la base moyenne de 120 m<sup>3</sup> par foyer représente un coût de 386,21€, **soit un prix TTC au m<sup>3</sup> de 3,22 €.** **La tarification devrait progresser de 3,7% en 2014.**

La conformité des stations de traitement des eaux de Vannes-Ouest estimée par la Police de l'Eau est de 100%.

Le financement des investissements en travaux pour 2013 a représenté une somme de 2.074.213 €.

PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC - DÉCHETS

**EXTRAITS DU RAPPORT 2013**

**Vannes-Agglo assure la compétence de collecte et de traitement des déchets sur 24 communes, couvrant un territoire de 521 km<sup>2</sup>, et comprenant 136.655 habitants.**

La collecte est assurée par la communauté depuis 2003.

Le traitement est exercé par le Syndicat du Sud-Est du Morbihan (SYSEM).

En 2013, le pôle déchets représentait 79 personnes, 19 bennes, 7 camions grue, 1 bus environnement, 4 véhicules utilitaires et 11 véhicules légers, nécessaires à la collecte.

L'objectif assigné par Grenelle 2, est de réduire de 7% les ordures ménagères d'ici 2015.

**En 2013, le poids par habitant s'élevait à 317 kg. En 2015 il devrait représenter 304 kg soit 10% de moins qu'en 2010.**

En 2013, 1128 **composteurs** ont été distribués gratuitement contre 1107 en 2012. Aujourd'hui, 15.789 foyers sont équipés d'un composteur.

7.231 tonnes de **déchets recyclables**, hors verre (emballages légers, journaux, revues...) ont été collectés en 2013, soit une progression de 0,4% par rapport à 2012.

Chaque habitant de la communauté a jeté en moyenne en 2013 40,61 kg de **verre**, soit 1,7% de plus qu'en 2012, pour un total de 5.787 tonnes.

En diminution de 922 tonnes entre 2013 et 2012, le volume total des **ordures ménagères** s'établit à 28.777 tonnes contre 29.699 tonnes en 2012 (-3,1%).

La collecte des **textiles** a lieu en apport volontaire. L'installation, la maintenance des conteneurs sont assurés par la structure d'insertion LE RELAIS.

À raison de 31 kg par habitant la collecte a représenté 435 tonnes prélevés dans 43 conteneurs installés progressivement depuis 2009.

Au nombre de 9, les **déchetteries** sont de gros collecteurs, 30.234 tonnes en 2013, en baisse de 970 tonnes (-3,1%) entre 2013 et 2012.

En 2013, le budget total du service déchets s'élevait à 14.705.257 € en dépenses de fonctionnement, et à 2.587.946 € en dépenses d'investissement.

**La taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM), correspond au montant prélevé auprès des contribuables pour financer la prestation.

Le taux est calculé en tenant compte du temps de collecte (40%) et du tonnage d'ordures ménagères collectées (60%) pour chaque commune.

En 2013, la TEOM s'est élevée à 13.030.274 €. S'y ajoutent 717.986 € de redevances professionnelles et d'autres recettes, pour un montant total de recettes de fonctionnement de 16.705.461 € et de 1.914.164 € de dépenses d'investissement.

**Vannes-Agglomération est une communauté d'agglomération rassemblant 24 communes et une population de plus de 135.000 habitants. Son territoire s'étend sur une superficie de 521 km<sup>2</sup> dont 144 km de côtes.**

En 2013, le nombre d'élus municipaux correspondant était de 538 dont 93 élus communautaires.

### **Les compétences de Vannes-Agglomération**

Vannes-Agglomération exerce, de plein droit et en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et d'autres choisies.

#### **Compétences obligatoires**

développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, politique de la ville dans la communauté.

#### **Compétences optionnelles**

voirie, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

#### **Compétences facultatives**

équipements, services, soutien.

### **La finalité de Vannes-Agglomération**

D'une manière générale la démarche de Vannes-Agglomération s'inscrit dans la recherche de la mutualisation des compétences permettant aux communes de bénéficier d'une ingénierie et de services, dans un souci d'économies globales, de plus grande efficacité et de recherche de qualité urbaine.

### **Ses principales missions en 2013**

#### **Développement économique**

Vannes-Agglomération soutient au travers de ses interventions, les entrepreneurs et les acteurs économiques dans le développement de leurs activités au bénéfice de la création de richesses et d'emplois locaux.

En 2013, plus de 300 demandes d'implantations ont été enregistrées. Afin d'accompagner les porteurs de projets des pépinières sont dédiées aux plus jeunes sociétés.

16 parcs d'activités sont en cours de commercialisation.

#### **Aménagement du territoire, urbanisme, qualité urbaine**

Responsable du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la collectivité a conclu à un taux d'exécution important de ses orientations.

#### **Amélioration de la qualité urbaine des opérations**

Le pôle d'Aménagement du territoire, constitué de représentants de chaque commune, vise à échanger sur les problématiques d'urbanisme et de se forger une culture commune en vue de l'amélioration et de la cohérence des projets.

#### **Les projets ont porté en 2013, et porteront encore dans les années à venir, sur :**

le suivi des élaborations, révisions, modifications de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), l'inventaire des zones humides, le suivi des Plans de référence urbains, le schéma directeur d'assainissement pluvial.

#### **Habitat et Logement**

Vannes-Agglomération dispose d'un Programme local de l'habitat (PLH) qui a permis en 2013 la mise en chantier d'un peu moins de 1.000 logements. Elle aide également la rénovation thermique des logements.

L'accueil des gens du voyage fait l'objet actuellement d'une concertation afin d'élaborer un schéma d'accueil départemental.

#### **Plan de déplacements urbains (PDU)**

Vannes-Agglomération a élaboré 40 actions visant à renforcer les transports collectifs urbains, poursuivre la recherche de modes de déplacements doux et articuler au mieux l'urbanisme et les mobilités.

La gestion et l'exploitation du réseau de transports en commun a été confiée jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 à la compagnie des transports du pays de vannes, filiale de Transdev.

En 2013, 9.691.682 voyages ont été

réalisés sur le réseau KICEO, en progression de 6,97% par rapport à 2012.

#### **Action foncière**

Face à une croissance démographique exceptionnelle, une économie dynamique et un contexte environnemental de grande qualité, le territoire fait face à une réelle problématique foncière.

Dans le cadre de la politique communautaire (SCoT, PLH, PDU), par des interventions foncières, la communauté assure la cohérence territoriale.

#### **Aménagement numérique**

Par le biais d'une délégation de service public, l'opérateur Altitude Infrastructure est engagé par le cahier des charges de Vannes-Agglomération à prioriser les déploiements en fonction des zones les moins servies, en respectant une répartition géographique équilibrée.

#### **Action culturelle**

Au-delà du cofinancement de projets, Vannes-Agglomération est devenu un acteur de terrain en matière culturelle et propose des expertises et des accompagnements aux communes qui le souhaitent.

#### **Action sportive**

En charge de plusieurs équipements sportifs, et notamment du golf de Baden, Vannes-Agglomération s'est fixé de favoriser l'accessibilité aux activités sportives, valoriser l'image de la communauté et de son territoire, et intégrer la politique sportive dans une démarche de développement économique et d'aménagement raisonné du territoire.

#### **Enseignement supérieur**

En tissant des liens avec les universités et les grandes écoles de son territoire, Vannes-Agglomération mène une politique citoyenne tournée vers les jeunes et leur avenir. Le territoire compte 7.851 étudiants répartis au sein d'une vingtaine d'établissements dispensant des formations post-bac.

#### **Tourisme**

Le pays vannetais reçoit annuellement 1,2 million de visiteurs et 265.000 personnes visitent les 9 plus importants

établissements touristiques de l'agglomération. 250.000 visiteurs se rendent sur les 6 principales fêtes et manifestations.

En 2013, Vannes-Agglo a versé 582.000 € pour le tourisme, et 240.000 visiteurs ont été accueillis sur le site de la Maison du Tourisme.

### Services et soutiens

Vannes-Agglo a accompagné les associations locales pour l'octroi de subventions pour un montant de 305.178 € qui recouvrent les domaines de l'entraide alimentaire, l'accompagnement social, (retour à l'emploi, soutien aux jeunes, action auprès des migrants, insertion professionnelle), l'accès aux droits et la solidarité internationale.

Les personnes âgées bénéficient d'assistances qui vont de la documentation ou du conseil à un accompagnement intensif.

### Collecte et valorisation des déchets

77.759 tonnes de déchets (tous déchets compris) ont été pris en charge en 2013, soit 546 kg par habitant en baisse de 3% par rapport à 2012. La collecte du verre progresse, alors que le papier est stable.

### Politiques environnementales

Déoulant des engagements internationaux pris au Sommet de la Terre de Rio en 1992, les agendas 21 locaux («ce qui doit être fait pour le 21<sup>ème</sup> siècle») dont celui de Vannes-Agglo, sont des démarches qui visent une meilleure intégration du développement durable du territoire.

### Eléments financiers

Le budget global de Vannes-Agglo est de 98,588 M€

Montant de l'encours de la dette (au 31 décembre 2013) : 26,111M€

Capacité du désendettement (du budget principal) : 2,4 ans

Montant des investissements globaux : 24,412 M€

Emplois permanents : 168 personnes

**Chacun a la possibilité de consulter le rapport annuel de Vannes-Agglo sur son site.**

## PROCHAINES PARUTIONS

### BADEN, Le Mag' > janvier 2015

Dossier spécial : les résultats de l'étude relative à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire

### BADEN, La Lettre > avril 2015

Budget 2014 et budget prévisionnel 2015

### BADEN, Le Mag' > juin 2015

Dossier spécial : la semaine du Golfe

### BADEN, La Lettre > octobre 2015

Point sur l'avancement des engagements et extraits des rapports annuels 2014

*Repères*

Directeur de la publication :  
Michel Bainvel

Comité de rédaction :  
commission communication

Impression/maquette:  
Imprimerie du Loch - Auray

Droits photos : © Mairie de Baden

[www.baden.fr](http://www.baden.fr)

*Contact*

**MAIRIE** : 3 place Weilheim - 56870 BADEN  
**02 97 57 00 95** - [mairie@baden.fr](mailto:mairie@baden.fr)